



Durée de la pension alimentaire des enfants

Par **menguionnet**, le **26/11/2012** à **19:08**

Notre fils est âgé de 24 ans. titulaire de deux licences, Nous avons appris qu'il vient de quitter une université pour poursuivre d'autres études dont nous ignorons le contenu et le lieu. Il a fermé tout contact avec nous depuis 9 ans, et nous lui versons une petite pension alimentaire depuis.
notre question est :
jusqu'à quel âge doit on lui verser cette pension car ce que nous savons de lui, c'est uniquement son numéro de compte bancaire, et c'est désolant et douloureux.